



COMMUNIQUE

Cahors, le 28 août 2018

Objet : Changement de sens de circulation de la rue de la Croix à partir du 3 septembre 2018

Par courrier, des riverains avaient alerté la Mairie de Cahors en juin 2018 sur les difficultés de circulation et de stationnement de la rue de la Croix.

En réponse à cette interpellation, la municipalité a organisé une rencontre avec les riverains le 9 juillet à l'espace culturel Pierre-Laroque (gare de Cabessut) pour débattre avec les habitants et envisager d'éventuels aménagements.

A l'issue de cette rencontre, à la demande de la trentaine de personnes présentes, il a été convenu de procéder à l'inversion du sens de circulation de la rue de la Croix.

Ce changement interviendra à titre expérimental pour une période de 3 mois à partir du 3 septembre 2018.

A compter de cette date, le sens de circulation sera donc effectif du quai de la Verrerie/Ludo Rollès vers la place de la Croix.

Du mobilier urbain sera ponctuellement implanté pour informer des nouvelles modalités de circulation et de stationnement de la rue.

Un bilan avec les riverains sera réalisé à l'issue de ces trois mois de test afin de décider, ou non, de la pérennisation de cet aménagement.

En attendant, n'hésitez pas à nous faire part de vos retours d'expérience sur l'adresse mail concertation@mairie-cahors.fr